



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SOMMAIRE

Édito.....	2
Comment organiser mon déplacement ?	4
Où puis-je obtenir de l'aide et des conseils ?	6
Comment structurer mon intervention ?	9
Comment assurer la visibilité de mon déplacement ?.....	11
Relations avec la presse	12
L'Europe dans les programmes d'enseignement	13
Dispositifs européens à destination des jeunes	31
Annexe I : Liste des DRAREIC-DAREIC.....	34
Annexe II : Résumé des formalités	40

ÉDITO

Après la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et l'année européenne de la jeunesse en 2022, la France s'associe, en 2023, au programme « Retour à l'école » mis en place par la Commission européenne.

Depuis 2015, la France participe à ce programme avec succès. Grâce à la présentation de votre métier et de vos activités, plusieurs milliers d'élèves pourront cette année encore découvrir l'action concrète de l'Union, mieux mesurer ses réalisations et toucher du doigt la dimension européenne de leur citoyenneté. Nous ne saurions trop rappeler combien cet objectif est fondamental alors que les prochaines élections européennes, au printemps 2024, se rapprochent et auront une importance capitale pour notre avenir.

Votre expérience au sein des institutions européennes, votre connaissance de l'Europe, de son fonctionnement et de ses projets sont précieuses : les témoignages des élèves et des enseignants des établissements qui vous ont accueillis ces dernières années montrent combien vos échanges avec eux sont utiles, appréciés, et sont une invitation à poursuivre la découverte de l'Union européenne dans sa réalité quotidienne.

Dans un contexte marqué par les incertitudes liées au retour de la guerre sur notre continent, il est nécessaire d'ouvrir des perspectives à nos élèves. Plus que jamais, les jeunes générations doivent pouvoir bénéficier d'une mobilité et construire leur avenir, en particulier grâce au programme Erasmus+ et au Corps européen de solidarité. Votre rencontre développera, assurément, leur envie d'Europe.

L'Europe doit s'efforcer de redonner confiance à sa jeunesse. En participant au programme « Retour à l'école », vous contribuerez à réaliser cette ambition. Nous invitons ainsi chacun d'entre vous à rejoindre cette aventure en 2023 et à vous rendre dans des établissements scolaires, que vous les ayez fréquentés ou non, afin de partager avec les élèves votre connaissance de l'Europe mais aussi des anecdotes personnelles qui font plus que tout sentir ce qu'est le sentiment d'appartenance européenne. Celles et ceux d'entre vous qui ont déjà participé aux éditions précédentes savent l'importance de ce moment.

Comme au cours des années passées, toutes les académies se mobilisent pour vous accompagner et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Ensemble, par notre mobilisation, faisons mieux connaître, comprendre et aimer l'Europe.



Pap NDIAYE,

Ministre de l'Éducation
nationale et la jeunesse



Laurence BOONE,

Secrétaire d'État
chargée de l'Europe



Valérie DREZET-HUMEZ,

Cheffe de la Représentation de la
Commission européenne en
France

COMMENT ORGANISER MON DÉPLACEMENT ?

Organisation

L'information concernant le programme a été diffusée au sein des services de l'Éducation nationale.

Dès que possible, nous vous invitons à **entrer directement en contact avec le/la Délégué(e) aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC – voir liste en annexe) de l'Académie de votre choix. Le/la DAREIC vous assistera pour organiser votre visite dans l'établissement de votre choix.** Il pourra vous orienter et appuyer vos démarches avec les services de l'Éducation nationale et faciliter votre mise en relation avec l'établissement de votre choix.

Prenez soin de vérifier la compatibilité de vos disponibilités avec les vacances scolaires : <http://www.education.gouv.fr/pid25058/le-calendrier-scolaire.html>

La participation à ce programme relève du volontariat. Il se peut qu'un établissement, pour des raisons d'organisation, ne puisse vous recevoir aux dates que vous souhaitez. Dans ce cas, adressez-vous à l'équipe Retour à l'école (par l'outil de messagerie sur Démarches simplifiées ou à l'adresse retouralecole.due@diplomatie.gouv.fr) qui s'assurera de trouver un établissement prêt à vous accueillir.

Financement

Depuis le 28 mars 2018, les déplacements effectués dans le cadre du programme « Retour à l'école » sont considérés, à la Commission européenne, comme des déplacements autorisés et non plus comme des missions. Les fonctionnaires de la Commission sont donc invités à se rapprocher du coordinateur du programme de leur DG afin de s'enquérir de règles spécifiques établies par celle-ci en termes de remboursement.

Les fonctionnaires et agents des autres institutions européennes sont invités à se rapprocher du coordinateur du programme « Retour à l'école » de leur institution afin de s'enquérir de leurs propres règles spécifiques (voir la liste des coordinateurs pages 5-6).

Où ?

Le programme vise à encourager votre intervention devant les classes d'établissements scolaires que vous avez fréquentés dans le passé, **à l'école, au collège et au lycée**. Toutefois, si vous le souhaitez, et notamment si vous avez déjà effectué une visite dans votre établissement d'origine, vous pouvez vous rendre dans un autre établissement de votre choix en France, ou à l'étranger au sein des établissements scolaires d'enseignement français à l'étranger¹. À ce titre, il vous est également possible de visiter deux établissements lors d'un même déplacement.

¹ La Direction Générale Communication ne finance que les déplacements en France.

Nous vous invitons en particulier à envisager de vous rendre dans un établissement appartenant au réseau d'éducation prioritaire : <http://www.education.gouv.fr/cid187/l-education-prioritaire.html>

Et si je ne peux pas me déplacer ?

Bien que le déplacement au sein de l'établissement scolaire reste l'option à privilégier, les conditions sanitaires pourraient entraîner des restrictions de voyage. Dans ce cas, une intervention par visioconférence peut être envisagée. Prenez soin de vérifier en amont avec le DAREIC que l'établissement de votre choix dispose de tous les équipements techniques nécessaires pour permettre cette intervention à distance.

Quand ?

L'opération se déroulera **du 1^{er} février au 15 mai 2023.**

Une session d'information se tiendra le 20 janvier 2023 de 18h à 19h en format hybride.

Contenu

L'objectif est de **présenter votre métier et votre parcours** aux collégiens et lycéens, de leur **parler de l'impact de l'Europe sur leur quotidien** et de discuter avec eux sur les sujets liés à l'Union européenne (ses réalisations concrètes, ses opportunités, son fonctionnement, son avenir...), **sans pour autant rentrer dans des considérations politiques** relevant des services de communication des institutions européennes ou des États membres.

Nous vous encourageons notamment, sans nécessairement vous y limiter, à aborder les sujets liés au plan de relance européen, au rôle de l'Union dans la pandémie et à la citoyenneté européenne active (surtout pour les jeunes qui votent pour la première fois).

OÙ PUIS-JE OBTENIR DE L'AIDE ET DES CONSEILS ?

L'équipe « Retour à l'école » chargée de la coordination de l'opération pour la France pourra vous accompagner tout au long de la préparation puis après le déroulement de votre intervention.

Nous vous recommandons, une fois votre dossier déposé sur l'outil [Démarches simplifiées](#), de contacter l'équipe Retour à l'école en utilisant la messagerie intégrée.

Vous pouvez aussi adresser votre demande à l'adresse retouralecole.due@diplomatie.gouv.fr.

Vous pourrez également trouver de l'aide et des conseils...

...dans votre institution d'origine

Vous pouvez vous adresser aux coordinateurs « Retour à l'école » dans les différentes institutions et agences participantes.

Institution/Agence	Point de contact
Commission européenne	Le coordinateur « Retour à l'école » de chaque DG (voir la liste de coordinateurs sur Let's talk)
Comité des régions	Klaus HULLMANN
Conseil de l'Union européenne	Ioana PRUNEAN
Cour des comptes	Ágnes GODANY
Comité économique et social européen	Nadia BOUKHENFOUF / Susan RITARI
Agence Exécutive Éducation, Audiovisuel et Culture	Ross MCQUEEN
Service européen pour l'action extérieure	Nicole MEIJER
Parlement européen	Andrea ANDREAS-JUNGE / Silvia MORA
Conseil européen de la Recherche	Rosaria CARBONE
Agence exécutive pour la recherche	Samantha CANSSE
Agence exécutive pour le climat, les infrastructures et l'environnement	Jennifer BLYWEERT
Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME	Antonis CHRISTOPOULOS
Contrôleur européen de la protection des données	Olivier ROSSIGNOL

Médiateur européen	Zina ASSIMAKOPOULOU / Giovanna FRAGAPANE
Entreprise commune «Une Europe fondée sur la bioéconomie circulaire»	Killy OBA
Agence européenne de l'environnement	Teresa RUCH OLSEN
Fondation européenne pour la formation	Debora MATTIUZZO
Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique	Cindy CAROLLE

... auprès de la Représentation de la Commission européenne en France

La Représentation de la Commission européenne en France (Paris et à Marseille) vous assistera pour réaliser votre visite dans un établissement scolaire de votre choix.

Elle mettra ainsi à votre disposition la fiche pays qui contient les dernières informations relatives à la situation politique et économique française.

L'équipe média de la Représentation (voir le point « *Comment assurer la visibilité de mon déplacement* »), avec les centres EUROPE DIRECT, pourront vous aider à contacter la presse locale et régionale.

La Représentation pourra également mettre à votre disposition du matériel promotionnel, des publications et tout autre matériel pédagogique avec le soutien du réseau de centres EUROPE DIRECT.

La personne de contact au sein de la Représentation de la Commission Européenne en France est Mme [Marion Plaza](#) (+33 1 40 63 38 27).

...auprès des centres EUROPE DIRECT

Les [50 centres Europe Direct \(ED\) de France](#) sont à votre disposition pour vous aider à préparer et à animer votre visite. N'hésitez pas à contacter celui qui est le plus proche du lieu de votre intervention. Ils sont souvent au contact des jeunes et peuvent vous offrir deux types d'aide :

- Préparer votre visite en amont en rencontrant les élèves quelques jours ou semaines avant ;
- Faciliter les contacts avec la presse locale et régionale ;
- Et/ou vous accompagner lors de votre visite et animer avec vous le débat en utilisant, par exemple, certains des outils pédagogiques sur l'Europe qu'ils utilisent habituellement.

...sur Internet

Vous trouverez les outils nécessaires à la préparation de votre présentation sur le site internet de la Commission européenne. [Une page dédiée au programme « Retour à l'école » en France](#) est disponible contient notamment des exemples de présentations et de quizz.

... au ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse

Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération (DREIC)

Pôle communication / Réseau DRAREIC/DREIC : M. [Didier DEON](#)

...dans les Académies

Dans chaque Rectorat, les délégués académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) assurent la coordination des activités académiques liées à l'Europe. Ils peuvent utilement faciliter vos contacts avec les chefs d'établissements et vous mettre en relation avec les différents services des rectorats.

Vous trouverez la liste des DAREIC en annexe de ce livret.

COMMENT STRUCTURER MON INTERVENTION ?

La principale valeur ajoutée du programme Retour à l'école est celle de rendre l'Union européenne plus concrète pour les élèves et de leur montrer par des exemples l'impact des actions de l'Union européenne dans la vie quotidienne des citoyens. Il est donc important d'illustrer les présentations par des cas concrets, en s'informant au préalable auprès de l'enseignant de ses besoins et de ceux de la classe.

Par exemple, ouvrir son sac ou sa mallette pour y prendre des objets qui s'y trouvent permet de parler de l'action de l'Union européenne par rapport à des sujets tels que :

- Bouteille d'eau : directive protection environnement, recyclage, qualité de l'eau, écolabel, politique de protection de consommateurs, code barre (traçabilité des produits de la source jusqu'à la table des consommateurs).
- Rouge à lèvres : sécurité des consommateurs, absence de tests sur animaux pour produits cosmétiques.
- Smartphone : développer l'idée des achats en ligne et du droit à rendre la marchandise/au remboursement dans les deux semaines (Marché unique du numérique), suppression des frais d'itinérance.
- Jouets : sécurité des produits et le label EC conforme.

Quelques conseils pratiques

S'informer en amont sur le niveau de connaissances sur l'Union européenne des élèves visités et sur le type de préparation que le corps enseignant compte mettre en place en amont des visites.

Savoir à quelles tranches d'âge et type de sections vous allez vous adresser est essentiel : on ne s'adresse pas de la même façon, sur la forme comme sur le fond, à des collégiens ou à des lycéens. Il en va de même pour l'approfondissement de certaines connaissances dans les différentes sections.

L'utilisation d'un quizz dynamise les échanges.

Éviter les questions ouvertes et trop générales du type "qu'est-ce que l'Europe pour vous ?", surtout en début de séance et/ou si les élèves sont mal préparés.

Effectuer sa présentation dans un endroit qui permette d'être au même niveau que les élèves favorise bien plus les échanges que de le faire dans un auditorium, par nature plus impersonnel.

Vérifier les aspects techniques en amont, en particulier dans le cadre d'une intervention en visioconférence ; s'assurer également de pouvoir faire sa présentation sans Powerpoint, au cas où le matériel ne fonctionnerait pas.

Documentation

Certains outils peuvent servir de support pédagogique aux enseignants qui souhaiteraient compléter votre intervention, en amont ou en aval de celle-ci. Le site web « [L'espace apprentissage](#) » offre une vaste palette de vidéos et de publications répertoriées par tranches d'âge.

Le [Portail européen de la jeunesse](#), constitue, lui aussi, une ressource intéressante à destination d'un public jeune.

D'autres ressources en ligne sont disponibles via la campagne de communication [#EUandME](#) (courts métrages, témoignages...).

Enfin, trois publications méritent d'être mentionnées :

- La brochure "[L'UE et Moi](#)" pour les lycéens.
- La brochure "[A la découverte de l'Europe](#)", pour les collégiens.
- « [Europe + ensemble](#) », pour les 10-12 ans.

Ces documents, ainsi que d'autres supports pédagogiques, peuvent être téléchargés via la bibliothèque électronique de l'Union européenne ([EUBookshop](#)), où l'on peut aussi commander un exemplaire papier.

Vous trouverez également des informations sur le profil politique de la France régulièrement mis à jour sur l'intranet de la Commission européenne : <https://webgate.ec.europa.eu/political-reporting/cp/screen/home>

Pour obtenir des publications en plus grande quantité, et les faire envoyer à l'école que vous visitez, il convient de :

- Contacter le centre EUROPE DIRECT ([ED](#)) le plus proche ;
- Ou adresser un courriel à la Représentation en France de la Commission européenne (contacter Mme [Marion Plaza](#)).

COMMENT ASSURER LA VISIBILITÉ DE MON DÉPLACEMENT ?

Si vous le souhaitez, chaque déplacement peut faire l'objet de démarches auprès de médias locaux ou être valorisé à titre d'illustration concrète dans une communication plus large sur le programme (presse régionale voire nationale). À titre individuel, chaque participant est par ailleurs libre de relayer son initiative sur les réseaux sociaux.

Il appartient au participant au programme de décider s'il souhaite que la presse locale soit informée de sa visite, en remplissant la case afférente sur le formulaire d'inscription. À titre individuel chaque intervenant reste libre d'accepter ou non de se faire interviewer et de relayer son initiative sur les réseaux sociaux. Le DAREIC de l'Académie où se trouve l'établissement visité offrira son soutien logistique et les centres EUROPE DIRECT mobiliseront la presse locale et régionale.

Dans les cas où les médias souhaitent venir à l'école (parfois les interviews se font par téléphone ou en studio), le service de communication du rectorat, prévenu par les DAREIC, se chargera de recueillir auprès des responsables d'établissement (école, collège ou lycée) les autorisations parentales de filmer ou de photographier les élèves mineurs ainsi que les autorisations des élèves majeurs concernés.

Les fonctionnaires de la Commission européenne sont invités à assurer la visibilité de leur déplacement, notamment via les réseaux sociaux, en s'assurant que le droit à l'image des élèves est protégé (pas de gros plans, sans autorisation préalable signée). Les débats à caractère politique appelant une réponse des services de communication des institutions européennes ou des États membres ne relèvent pas du programme.

Les fonctionnaires et agents des autres institutions européennes sont invités à se rapprocher du coordinateur du programme « Retour à l'école » de leur institution pour savoir quelles sont les règles spécifiques éventuelles à respecter (voir la liste des coordinateurs pages 5-6).

RELATIONS AVEC LA PRESSE

Pour les participants qui accepteraient de répondre aux questions des journalistes, les questions suivantes se posent :

De quoi suis-je autorisé(e) à parler ?

Concrètement, vous pouvez parler de vous, de votre travail, de vos motivations et des raisons qui vous amènent à visiter l'école. **Il ne s'agit donc pas de commenter ou de donner votre opinion sur les différentes politiques de l'Union européenne.** Cette compétence appartient exclusivement au Service du porte-parole de votre institution.

Comment puis-je me préparer aux questions des journalistes ?

Un entretien avec la presse se prépare. Il est tout à fait acceptable de demander les questions envisagées en avance aux journalistes, afin d'être en mesure de s'y préparer.

Vous pouvez donc réfléchir et structurer au préalable une présentation de votre parcours (tant scolaire que professionnel), de votre environnement de travail et des raisons qui vous ont amené à évoluer au sein des institutions européennes. Vous pouvez également préparer quelques phrases sur le sens de votre participation à ce programme Retour à l'école : partage d'expérience, volonté d'informer sur l'Union européenne...

Pour rendre votre intervention vivante, n'hésitez pas à l'agrémenter d'anecdotes et d'exemples de votre quotidien à même d'illustrer votre engagement européen.

Et si je n'ai pas la réponse ou si la question sort de mon champ de compétences ?

En cas de question gênante ou trop spécifique vous pouvez indiquer que vous n'êtes pas en mesure de répondre. Vous pouvez, néanmoins, proposer de mettre le journaliste en contact avec le porte-parole de votre Institution, lequel répondra directement au journaliste.

L'EUROPE DANS LES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

L'Europe est enseignée en France dans ses diverses dimensions, notamment historique, géographique, artistique, linguistique, politique, économique, juridique et culturelle, dans un **cadre interdisciplinaire**. L'objectif est d'apporter aux élèves une **formation cohérente** et contribuer à leur compréhension de cet espace.

Les éléments de références aux programmes scolaires français synthétisés ci-après ont pour but de vous aider à appréhender le niveau de formation des élèves devant lesquels vous interviendrez.

1. La dimension européenne dans les programmes de l'école et du collège

1.1 Cycle 1 (école maternelle)

➤ **Domaine 1 : Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions**

À l'oral, l'éveil à la diversité linguistique est pour les élèves l'occasion de « *découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent* ». Dans des situations ludiques (jeux, comptines...) ou auxquelles ils peuvent donner du sens (DVD d'histoires de la littérature de jeunesse et de contes connus par exemple), les élèves prennent conscience que la communication peut passer par d'autres langues que le français et peuvent ainsi avoir une **première approche des similitudes et diversités culturelles européennes**.

➤ **Domaine 2 : Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique**

Les objectifs « *Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique* » et « *Collaborer, coopérer, s'opposer* », peuvent être l'occasion de découvrir les **diversités culturelles de l'Europe** au travers de rondes, de jeux dansés et chantés ou encore de jeux d'oppositions traditionnels des différents pays de l'Union européenne.

1.2 Cycle 2 (du CP au CE2)

➤ **Français**

La fréquentation d'œuvres complètes empruntées à la littérature patrimoniale (albums, romans, contes, fables, poèmes, théâtre) et à la littérature de jeunesse, la mémorisation de textes poétiques peut permettre **d'initier une première découverte de la culture européenne** à travers la rencontre d'œuvres et d'auteurs de différents pays de l'Union européenne.

➤ **Langues vivantes étrangères et régionales**

En langues vivantes les thématiques « *La classe* » et « *L'univers enfantin* » offrent également la possibilité d'effectuer ponctuellement des comparaisons concernant la vie quotidienne d'enfants dans d'autres pays européens.

Dans les sous-thèmes « *Les grandes fêtes et coutumes* » et « *Les recettes* », **les spécialités dans les pays européens** peuvent être abordées en association avec les saisons ou les fêtes

calendaires et fêtes de famille, ou encore à l'évocation de certaines régions, particulièrement en cas de correspondance – par courrier classique ou e*Twinning* – ou de jumelage de ville à ville.

Le sous-thème « *Les drapeaux et monnaies* » permet une **initiation à la géographie des pays européens** en s'appuyant sur des cartes géographiques. Ces éléments du programme culturel de langue vivante peuvent également être traités en interdisciplinarité avec le sous-domaine « *Questionner l'espace* », afin d'amener les élèves à « *situer les espaces étudiés sur une carte ou un globe et à repérer la position de sa région, de la France, de l'Europe...* ».

Enfin, les activités langagières en langues vivantes étrangères et régionales sont l'occasion de mettre en **relation la langue cible avec le français ou des langues différentes**, de procéder à des comparaisons du fonctionnement de la langue et de permettre une observation comparée de quelques phénomènes simples par exemple autour d'un album jeunesse.

➤ Enseignements artistiques

Les entrées « *Connaître diverses formes artistiques de représentation du monde : œuvres contemporaines et du passé, occidentales et extra occidentales* » en arts plastiques ainsi que « *Chanter une comptine, un chant par imitation* » en éducation musicale peuvent offrir l'occasion d'une ouverture culturelle sur les pays de l'Union européenne.

➤ Éducation physique et sportive

La compétence « *S'approprier une culture physique sportive et artistique* » peut mener à découvrir la variété des activités et des spectacles sportifs propres aux pays membres de l'Union européenne.

➤ Enseignement « Questionner le monde »

La thématique « *Les représentations du monde et l'activité humaine* » offre une entrée particulièrement riche, qui permet aux élèves de commencer, dès le cycle 2, à observer et à aborder les faits culturels et à développer leur sensibilité à la différence et à la diversité culturelle entre autres au sein des pays de l'Union européenne.

1.3 Cycle 3 (du CM1 à la sixième)

➤ Français

La langue française et la langue étrangère ou régionale étudiée deviennent un objet d'observation, de comparaison et de réflexion. Dans le cadre de la construction d'une « *première culture littéraire et artistique autour de grandes entrées* », une ouverture sur l'Europe peut être réalisée par exemple, en classes de CM1 et CM2 : à travers l'entrée « *Imaginer, dire et célébrer le monde* », à l'occasion de l'étude « *des poèmes, des contes étiologiques, des paroles de célébration appartenant à différentes cultures* ».

➤ Langues vivantes étrangères et régionales

Thématique « La personne et la vie quotidienne »

La dimension européenne peut être travaillée dans le sous-thème « *Le corps humain, les vêtements, les modes de vie* ». En s'appuyant sur des échanges d'informations (photos ou vidéos, par courrier ou eTwinning) avec des classes de même niveau, il est possible de montrer les **similitudes ou les différences entre les pays européens pour ce qui est des modes de vie**.

Thématique « Le portrait physique et moral »

Dans le sous-thème : « *Les fêtes et traditions* », une piste consiste à identifier les fêtes et traditions qui rythment la vie des enfants dans les pays européens et à les étudier en explicitant les événements historiques ou les coutumes locales qui les motivent.

Dans le sous-thème « *L'environnement urbain, son iconographie* », les professeurs peuvent s'appuyer sur des **exemples concrets issus des pays européens** et illustrés par des photos, diapositives, extraits de films, témoignages par eTwinning relatifs aux particularités culturelles et touristiques des grandes villes européennes.

Thématique « Des repères géographiques, historiques et culturels des villes, pays et régions dont on étudie la langue »

Le sous-thème « *Leurs caractéristiques physiques et repères culturels* » permet, à l'aide de la littérature et des films des aires culturelles concernées, de **présenter des figures typiques d'un pays et des personnages ou figures communs au français et aux langues étrangères** (sorcières, fées, princes et princesses, Boucles d'or, etc.).

Dans le sous-thème « *La littérature enfantine, les comptines, les chansons* », l'étude de la culture des pays européens s'appuie sur des documents authentiques au nombre desquels figure en bonne place la littérature enfantine ; l'étude de comptines et chants sensibilise les élèves à la fois à la culture des pays européens et à la musique des langues.

➤ Histoire-géographie

En histoire, le thème 3 de CM2, « *La France, des guerres mondiales à l'Union européenne* », comporte un chapitre sur « *La construction européenne* » où l'élève découvre que des pays européens, autrefois en guerre les uns contre les autres, sont aujourd'hui rassemblés au sein de l'Union européenne.

En géographie, le thème 1 de CM2 « *Se déplacer* » permet, à travers son objet « *Se déplacer de ville en ville, en France, en Europe et dans le monde* », peut permettre de souligner **la façon dont le cadre de l'Union européenne facilite les mobilités**.

➤ Enseignement moral et civique

Dès le cycle 3, les **symboles et les fondements de l'Union européenne** doivent être enseignés en lien avec ceux de la République, dans la finalité d'acquérir et partager les valeurs de la

République, avec parmi les objets d'étude la Convention européenne des droits de l'homme et la notion de citoyenneté européenne.

➤ **Éducation musicale**

L'apprentissage et l'imitation de chansons en langue étrangère ou régionale permet de développer les compétences d'écoute et d'assimilation du matériau sonore de la langue étudiée et de découvrir **des chants d'autres pays de l'Union européenne**.

➤ **Arts plastiques**

Il est recommandé au professeur de favoriser une rencontre régulière, directe ou médiatisée, avec des œuvres d'art de référence, contemporaines et passées, occidentales et extra occidentales tout en veillant à aborder la diversité des pratiques, des époques et des lieux de création dans les références culturelles exploitées.

➤ **Histoire des arts**

Cet enseignement pluridisciplinaire et transversal est constitutif du parcours artistique et culturel de l'élève. Il s'appuie « sur le patrimoine, tant local que national et international ».

1.4 Cycle 4 (de la cinquième à la troisième)

➤ **Français**

Dans le cadre de l'enseignement du français au collège, l'Europe n'est pas un objet d'étude.

Les élèves approfondissent leurs compétences linguistiques qui permettent, en lien avec les langues anciennes et les langues vivantes et régionales, une compréhension synthétique du système de la langue.

Dans le cadre de l'acquisition d'une culture littéraire et artistique, les élèves découvrent des œuvres appartenant à des genres divers liées à des bouleversements historiques majeurs en lien avec la programmation annuelle en histoire (par exemple, en classe de 3^e lors de l'étude du XX^e siècle dont le thème 1 s'intitule : « *L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales* ».)

Au cycle 4, la comparaison d'œuvres littéraires issues de différentes cultures est souhaitée. La lecture en français d'œuvres des patrimoines régional, européen et mondial, notamment celles qui ont fortement influencé la littérature nationale, peut donner lieu à des travaux interdisciplinaires permettant de favoriser et d'approfondir la compréhension des contextes culturels qui ont fait naître ces œuvres.

➤ **Langues anciennes**

L'enseignement de complément sur les langues et cultures de l'Antiquité permet aux élèves de construire des stratégies d'apprentissage commune aux diverses langues étudiées de manière à donner davantage de sens à l'apprentissage, de contextualiser l'histoire des langues et des alphabets, de faire découvrir leurs origines et leur devenir, en français et dans d'autres langues européennes.

L'enseignement facultatif de français et culture antique (FCA) offre aux élèves de sixième des outils historiques et linguistiques pour aborder de manière plus réfléchie la formation et la structure du français, tout en leur offrant des éléments de culture et de civilisation antiques.

En tissant des liens entre les langues anciennes et les langues vivantes étrangères et régionales, le parcours *Mare Nostrum* donne l'occasion, à partir de la classe de 5^e, de revisiter l'héritage que les pays du pourtour de la Méditerranée ont en partage.

➤ Histoire

En 4^e, le chapitre « *L'Europe des Lumières : circulation des idées, despotisme éclairé et contestation de l'absolutisme* » peut être mobilisé pour souligner le caractère européen d'un mouvement à l'origine des idées et des valeurs qui fondent notre République ainsi que celles de l'Union européenne.

En 3^e, dans le thème « *Le monde depuis 1945* », la construction européenne est étudiée dans le double contexte de la guerre froide et des décolonisations, et doit être abordée par des réalisations concrètes. L'inscription de la démocratie française dans un cadre européen peut également être abordé dans le thème 3 « *Françaises et Français dans une République repensée* ».

➤ Géographie

Outre la possibilité de choisir l'Union européenne comme support d'étude de cas sur des thématiques du programme, par exemple sur les migrations transnationales en 4^e, le thème de 3^e « *La France et L'Union européenne* » permet, dans le chapitre « *L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance* », par une démarche géographique, d'aborder l'Union européenne dans une perspective de construction et de politiques territoriales. On présente les caractéristiques du territoire de l'UE en insistant sur la position du territoire français dans cette géographie européenne et le potentiel que l'UE représente pour notre pays. On aborde cette question en y intégrant l'examen d'une région transfrontalière.

➤ Enseignement moral et civique

La réflexion sur les **symboles et les fondements de l'Union européenne**, en lien avec ceux de la République, entamée dans le cycle 3 dans la finalité « *Acquérir et partager les valeurs de la République* », est prolongée en cycle 4, autour de la symbolique de l'Union européenne, mais également de la démocratie européenne.

La classe de 3^e peut donc se prêter à des actions qui croisent histoire, géographie et enseignement moral et civique pour **mieux comprendre l'Europe, ses origines, ses principes et la façon dont elle les met en application sur ses territoires.**

➤ Langues vivantes étrangères et régionales

Thématique » École et société »

Cette thématique peut être l'occasion de **comparer les systèmes scolaires en Europe.**

Des correspondances de type *e-Twinning* permettent de personnaliser les informations, de recevoir des photos, vidéos et documents authentiques attachés à un établissement scolaire identifié, de recueillir des informations précises, **d'échanger des témoignages sur la vie quotidienne à l'école et les relations en milieu scolaire en Europe.**

Thématique » Voyages et migrations »

Le sous-thème « *Voyages scolaires, touristiques* » permet une première rencontre avec l'autre. **Les voyages touristiques et scolaires en Europe tendent à favoriser la construction de compétences interculturelles, de confronter les stéréotypes culturels à la réalité.** Grâce au voyage, l'élève se forge sa propre conception de l'altérité. Il appréhende l'ouverture à la diversité que permet la connaissance de langues étrangères. Il perçoit mieux les différences de perspectives et d'usages d'un pays à l'autre en matière de sociabilité, de déplacements et d'occupation de l'espace, de rythmes quotidiens, etc.

Le sous-thème « *Exil, migration et émigration* » met en avant la migration comme une forme de renoncement vers la quête d'une vie meilleure. Ces déplacements s'ouvrent à l'ailleurs et aux possibles. L'élève, citoyen du monde, sera accompagné dans sa compréhension du fonctionnement de ces voyages souvent douloureux/difficiles et **se familiarisera ainsi avec les mouvements migratoires notamment en Europe.** Ceci pourra également faire écho à sa propre expérience ou son histoire familiale.

Thématique » Rencontre avec d'autres cultures »

Cette thématique introduit les repères historiques et géographiques et pose la question de l'ancrage des langues dans leur réalité culturelle et géographique. Le voyage vers l'appropriation d'un nouveau langage passe par la **découverte de repères spatiaux et chronologiques précis ouvrant un chemin éclairé par la connaissance de faits historiques, de personnalités, d'éléments représentatifs du patrimoine et de la diversité de l'Europe.** Cette rencontre avec une réalité et une culture différentes contribue à rendre les langues étrangères moins étrangères et invite l'élève à s'éloigner de la sphère de son quotidien pour aller vers de nouveaux horizons.

Le sous-thème « *Les modes de vie, tradition, histoire et institutions* » permet une entrée dans la dimension européenne. Les différentes traditions, commémorations et célébrations sont le point de rencontre entre l'histoire et la vie quotidienne. Véritable reflet des mœurs et des règles en vigueur dans la communauté, **les traditions en Europe peuvent aider l'élève à prendre du recul et à développer un esprit de compréhension mutuelle et d'ouverture.**

➤ **Enseignements artistiques**

En éducation musicale, il est possible pour travailler la compétence « *Écouter, comparer, construire une culture musicale et artistique* » de faire découvrir aux collégiens « quelques grandes œuvres musicales représentatives du patrimoine français, européen, occidental et non occidental ; ensemble de marqueurs stylistiques.

Les croisements entre enseignements sont aussi l'occasion d'aborder l'Europe actuelle ou passée :

En lien avec **les arts plastiques**, le français, l'histoire et la géographie, les langues vivantes :

- Hybridation, métissage et mondialisation dans la pratique artistique.
- Arts musicaux et montée du pouvoir royal dans la France et l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles (comment ils en rendent compte, comment ils sont stimulés par elle).

L'enseignement d'**histoire des arts** contribue à donner à tous les élèves une conscience commune, celle d'appartenir à une histoire des cultures et des civilisations, inscrite dans les œuvres d'art de l'humanité. Les élèves comprennent que les formes artistiques participent de goûts et de pensées inscrits dans une aire culturelle. Les thématiques transversales périodisées comme par exemple celles du « *Sacre de l'artiste (XIV^e – début XVII^e s.)* » ou « *L'art au temps des Lumières et des révolutions (1750-1850)* » peuvent donner lieu à l'étude de champs artistiques dans l'espace européen.

➤ **Mathématiques**

Le thème « *Grandeurs et mesures* » est le thème le plus opportun pour effectuer un travail interdisciplinaire en lien avec l'Europe. L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncées ou les activités des élèves dans les autres thèmes du programme de mathématiques.

➤ **Physique-chimie**

Le thème « *L'énergie, ses transferts et ses conversions* » est une porte d'entrée pour effectuer des comparaisons entre les différents pays européens sur la production d'énergie électrique (production, consommation, pertes, gaspillage, économie, énergies renouvelables).

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncées ou les activités des élèves dans les autres thèmes du programme de physique-chimie.

2. La dimension européenne dans les programmes du lycée

2.1 Le lycée général et technologique

➤ **Langues et cultures de l'Antiquité**

Les enseignements langues et cultures de l'Antiquité (LCA) et langues, littératures et cultures de l'Antiquité (LLCA) dans les trois niveaux proposent à travers l'axe « *Méditerranée* », dans le prolongement des notions étudiées, une mise en valeur d'un espace géographique et historique fondateur, dans ses principes, son évolution et sa cohésion.

L'alliance européenne des langues anciennes a été annoncée lors de la première journée européenne des Langues et Cultures de l'Antiquité, le mardi 16 novembre 2021.

<https://eduscol.education.fr/odysseum/europe-et-langues-anciennes-nouvelles-questions-nouvelles-pratiques>

<https://www.education.gouv.fr/pour-une-defense-europeenne-des-langues-anciennes-326149>

La déclaration conjointe des ministres européens chargés de l'éducation vise à renforcer la coopération européenne autour du latin et du grec ancien.

<https://eduscol.education.fr/document/12640/download>

Cette alliance européenne a plusieurs objectifs : promouvoir une Antiquité qui éclaire et nourrit le présent et le futur des Européens ; donner un nouvel élan à la construction de l'espace européen de l'éducation ; renforcer les liens entre pays européens par des échanges et des mobilités des élèves et des professeurs ; et partager les ressources pour enseigner et promouvoir la recherche européenne sur les langues et cultures de l'Antiquité et lui permettre d'enrichir les pratiques de chaque système éducatif.

<https://www.education.gouv.fr/pour-une-defense-europeenne-des-langues-anciennes-326149>

➤ Histoire

En terminale générale, la construction européenne est d'abord évoquée dans le chapitre « *La France : une nouvelle place dans le monde* » du thème « *La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970)* » à travers le rôle de la IV^e République, puis dans le thème « *Les remises en cause économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991* » autour de la démocratisation de l'Europe méridionale.

Dans le dernier thème « *Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopération et conflits* », le deuxième chapitre est consacré à « *La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question* » et porte sur le passage de la CEE à l'Union européenne et les débats autour de l'Europe des États et de l'Europe des citoyens.

La construction européenne est une notion à acquérir dans le thème 2 du programme de terminale technologique « *Du monde bipolaire au monde multipolaire* ». On peut mettre en avant le projet européen et ses étapes de réalisation.

➤ Géographie

Les questions spécifiques sur la France que l'on retrouve en série générale sur toutes les questions, hormis les thèmes conclusifs, amènent à **réfléchir sur l'Union européenne et à son rôle sur l'organisation du territoire français**.

En terminale générale, le thème 3 « *L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes* » met l'accent sur la diversité des territoires européens, la puissance commerciale de l'Union européenne, ses défis et tensions externes et internes qui limitent son poids mondial. La réflexion porte également sur les politiques de cohésion économiques et territoriales, ainsi que sur les territoires transfrontaliers qui concernent le territoire français. Le

thème conclusif de l'année analyse **la place de la France dans l'Union européenne et la mondialisation**.

Dans la voie technologique, le thème « *La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions* » prend pour sujet d'étude le centre spatial guyanais (Kourou) et analyse comment coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale.

➤ **Enseignement moral et civique**

Dans le cadre du programme de seconde portant autour de la notion de liberté, l'étude peut s'appuyer sur « *L'espace d'exercice des libertés* » avec pour support « *La Nation et l'Europe* », ainsi que des **institutions européennes garantissant les libertés**.

En terminale générale, le thème sur « *Fondements et expériences de la démocratie* » peut être traité à travers « *La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne* ».

➤ **Sciences économiques et sociales**

Enseignement commun (seconde générale)

En classe de seconde générale, l'Europe n'est pas un objet d'étude en soi mais un des questionnements du programme en science économique, « *Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?* », peut être mobilisé pour effectuer des comparaisons européennes dans les mesures de l'activité économique.

Enseignement de spécialité (première et terminale générales)

En terminale générale, **l'intégration européenne et les politiques économiques dans le cadre européen** font l'objet d'un questionnement de science économique « *Quelles politiques économiques dans le cadre européen ?* ». Sont ainsi étudiés les effets du marché unique sur la croissance. La politique européenne de la concurrence est traitée en travaillant sur ses objectifs, ses modalités et ses limites. L'impact des politiques monétaire et budgétaire sur la conjoncture est explicité et l'articulation de ces politiques est analysée dans le cadre européen.

➤ **Droit et économie**

Enseignement de spécialité (première et terminale STMG)

En première STMG, dans le programme de droit, et dans le thème 1 « *Qu'est-ce que le droit ?* », une partie est consacrée aux sources du droit. Le droit communautaire, les traités ainsi que les institutions que sont la Commission européenne, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen sont abordés pour permettre de réaffirmer le **caractère européen de notre système juridique**.

Dans le programme d'économie, le thème 2 « *Comment la richesse se crée-t-elle et se répartit-elle ?* » peut être mobilisé (comme pour l'enseignement commun de SES en seconde) pour effectuer des comparaisons européennes dans les mesures de l'activité économique.

Toujours dans le programme d'économie, le thème 4 « *Quels modes de financement de l'activité économique ?* » permet de mettre l'accent sur le rôle des banques centrales (et en particulier la Banque centrale européenne) par rapport au système bancaire.

En terminale STMG, le thème 6 « *Comment l'État peut-il intervenir dans l'économie ?* » du programme d'économie consacre une partie à l'étude des politiques économiques de l'État et de l'Europe. **Le processus d'intégration économique et monétaire** est traité à travers l'étude de **la politique monétaire européenne et des règles communes de politique budgétaire**.

➤ **Spécialité humanités, littérature et philosophie**

En première générale

Au semestre 2, les objets d'étude « *Les représentations du monde* » et « *Découverte du monde et pluralité des cultures* » permettent de souligner, avec la redécouverte de la culture antique et la crise religieuse, deux bouleversements qui ont marqué la culture européenne dans la période de référence : la découverte de nouvelles terres ; le changement des dimensions du monde, lié à la révolution astronomique et à l'invention des instruments d'optique.

En terminale générale

Le premier semestre de la classe terminale générale est consacré à la problématique de la recherche et de la formation de soi – problématique à tous égards centrale dans la culture, dans la littérature et la philosophie modernes.

La période de référence – du romantisme au XX^e siècle – a été dans toute l'Europe celle de grandes mutations sociales et politiques, mais aussi intellectuelles et esthétiques, qui ont entraîné de profondes transformations dans la manière de concevoir les rapports entre l'individu et la société, les modèles d'éducation et les formes de la liberté.

➤ **Spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques**

L'enseignement de spécialité d'histoire, géographie, géopolitique et science politique (HGGSP) enrichit fortement l'étude de l'Union européenne. Sa vocation d'approfondissement tournée vers les études supérieures permet de **pousser la réflexion autour des principes et du fonctionnement de l'Union** à travers différents angles de vue.

Dans le thème de première générale « *Comprendre un régime politique : la démocratie* », l'objet de travail conclusif porte sur « *L'Union européenne et la démocratie* ». L'étude doit insister **sur le fonctionnement de l'Union**, en articulant les notions de démocratie représentative et de démocratie déléguée, et sur l'action de l'Union face aux citoyens et aux États, avec ses remises en question, depuis 1992. C'est donc une façon d'interroger **la démocratie européenne**.

Dans le thème de première générale « *Étudier les divisions politiques du monde : les frontières* » l'objet conclusif porte sur « *Les frontières internes et externes de l'Union européenne* ». Les élèves doivent travailler sur **les enjeux de Schengen** (venir en Europe, passer la frontière), sur **les frontières d'un État adhérent** et sur **les espaces transfrontaliers intra-européens**. C'est là encore un moyen d'approfondir l'étude de l'Union européenne.

➤ Langues vivantes étrangères et régionales

En classe de seconde générale, il s'agit d'aller au-delà du thème du cycle 4 étudié au collège, « *La rencontre avec d'autres cultures* », et de problématiser davantage les questions de cohésion sociale et culturelle. L'axe 4 « *Représentation de soi et rapport à autrui* » de la thématique « *L'art de vivre ensemble* » interroge sur l'image de soi par rapport aux autres et cherche à savoir si l'image de soi revêt la même importance dans les cultures étudiées.

Dans le cycle terminal de la voie générale, plusieurs axes de la thématique « *Gestes fondateurs et mondes en mouvement* » permettent de traiter de l'Europe :

- L'axe 1 « *Identités et échanges* » présente la mobilité (intellectuelle, physique...) qui caractérise le monde actuel et implique la multiplication des contacts, des échanges, des partenariats tout en posant les questions de l'acculturation, de l'intégration, de l'adaptation, de l'inclusion, etc. Cette mobilité suppose le franchissement de frontières géographiques et politiques. Le terme de frontière est appréhendé dans ses différentes acceptions (frontière historique, culturelle, linguistique, etc.). Le thème de l'Europe a toute sa place dans cet axe.
- L'axe 7 « *Diversité et inclusion* » s'intéresse aux réponses apportées aux questions posées par l'évolution des sociétés de plus en plus diverses et ouvertes. Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. **L'étude de la diversité culturelle au sein de l'Europe favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues.**
- L'axe 8 « *Territoire et mémoire* » s'interroge sur la construction et la transmission de l'héritage collectif dans une aire géographique donnée. Les espaces régionaux, nationaux et transnationaux offrent des repères marquants (dates, périodes, lieux, événements, espaces saisis dans leur évolution temporelle, figures emblématiques, personnages historiques, etc.) et permettent de s'interroger sur la manière dont se construit et se transmet un héritage collectif. L'Europe a vocation à s'intégrer dans cet axe.

➤ Spécialité langues, littératures et cultures étrangères (LLCER)

En première générale

Ce programme vise une exploration approfondie et une mise en perspective des langues, littératures et cultures des aires linguistiques considérées ainsi qu'un enrichissement de la compréhension par les élèves de leur rapport aux autres et de leurs représentations du monde. Il a également pour objectif de préparer à la mobilité dans un espace européen et international élargi et doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Programme de LLCER allemand

La thématique « *Représentations et expressions de la mémoire* » invite à analyser la façon dont la mémoire des **moments décisifs de l'histoire allemande au sein de l'espace européen** (Saint-Empire romain germanique, Réforme, Guerre de Trente Ans, Lumières, guerres mondiales) s'est construite et évolue.

Programme de LLCER anglais

La thématique « *Rencontres* » aborde l'identité sociale qui précède la rencontre avec l'Autre. Qu'elles soient individuelles ou collectives, ces rencontres bouleversent le *statu quo* et remettent en question l'ordre établi. La thématique de l'Europe a toute sa place ici.

Programme de LLCER espagnol

Le sous-thème « *Échanges et transmissions* » (thématique « *Circulation des hommes et circulation des idées* ») invite à réfléchir aux contacts artistiques avec l'étranger qui ont contribué à construire l'identité hispanique, fruit d'influences que nous montrent par exemple les mouvements artistiques d'avant-garde notamment en Europe.

Programme de LLCER italien

Dans une perspective humaniste, le programme de LLCER en italien entend contribuer à la compréhension du monde, à l'ouverture à l'altérité et à la **consolidation des valeurs de citoyenneté européenne**.

Le sous-thème « *Du passé imaginaire au futur imaginé* » de la thématique « *Imaginaires* » permet de s'interroger sur les images de l'Italie, d'hier et d'aujourd'hui, sur leurs ruptures et continuités : comment vit-on *all'italiana* ? Quels sont les contours du *Belpaese* où l'on s'adonne à la *dolce vita* et au *farniente* dans l'imaginaire européen ? Quelle image l'Italie et les Italiens souhaitent montrer d'eux-mêmes ? Autant de stéréotypes et de projections à questionner pour déterminer la part de fantasme et de réalité.

Le sous-thème « *Désobéissances et résistances* » de la thématique « *Pouvoirs et contre-pouvoirs* » interroge sur la désobéissance et la résistance qui ont pris, en Italie, des formes collectives et ont contribué à la naissance de la conscience individuelle qui deviendra progressivement un des socles des démocraties européennes modernes.

En terminale générale

Le préambule commun a pour objectif de favoriser une connaissance fine des langues et cultures concernées dans leur rapport à l'Histoire et de permettre **une plus grande ouverture dans un espace européen et international élargi ainsi que de préparer les élèves à la mobilité**. Il doit être pour les élèves l'occasion d'établir des relations de comparaison, de rapprochement et de contraste.

Programme de LLCER allemand

Dans les exemples d'objets d'étude, quelques pistes dans les références culturelles font référence à l'Europe :

- **Thématique « Formes et fondements des liens sociaux dans l'espace germanophone »**
 - o *Axe d'étude 1 : Construction et organisation des liens sociaux*

→ Exemple d'objet d'étude : le rapport à l'argent, entre dimension matérielle et valeur symbolique

Proverbes et dictons : pour une mise en perspective franco-allemande et européenne

Pascal Bruckner, *La sagesse de l'argent* (2016)

Pascale Hughes, *Le bonheur allemand* (1998) (sur le rapport des Allemands à l'argent et au Deutsche Mark)

Brigitte Sauzay, *Retour à Berlin*

- o *Axe d'étude 2 : Socialisation et sociabilité : espaces et enjeux*

Les vecteurs de liens de citoyenneté nationale, européenne et mondiale ; les réseaux sociaux ; les échanges de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) ; l'université franco-allemande (UFA) ; les jumelages franco-allemands ; les actions humanitaires ; le « *Multikulti* »

- **Thématique « L'espace germanophone et ses mythologies »**

Cette thématique envisage le rôle et la réception du mythe et des mythologies dans la culture de l'espace germanophone. **En lien avec l'héritage européen**, elle s'inscrit dans le temps long, du Moyen Âge à la période contemporaine.

- o *Axe d'étude 2 : Relectures des mythologies*

Les mythologies antiques, surtout grecque et latine, **ont durablement imprégné les cultures européennes qui les retravaillent dans différents contextes historiques et esthétiques**. On peut insister sur l'importance du monde grec pour la littérature, la peinture et la musique dans l'espace germanophone, du classicisme de Weimar à la fin du XIXe siècle.

Programme de LLCER anglais

- **Thématique « Rencontres »**
 - o *Axe d'étude : La confrontation à la différence*

Henry James, *The Europeans* (1878)

- **Thématique « Environnements en mutation »**
 - o *Axe d'étude 1 : Frontière et espace*

→ Exemple d'objet d'étude : les espaces frontaliers

La frontière entre le Royaume-Uni et l'Union européenne : trait d'union et séparation.

- **Thématique « Relation au monde »**

Chacune des composantes du monde anglophone fait partie intégrante du monde contemporain, qui contribue à la façonner (on songe, par exemple, aux **mutations économiques en Irlande à la suite de son entrée dans l'Union européenne**).

- *Axe d'étude 1 : Puissance et influence*

→ Exemple d'objet d'étude : Rôle géostratégique

Le déploiement des forces aériennes, terrestres et navales (opérations militaires récentes, leurs succès, succès partiels et échecs ; stationnement de troupes américaines et britanniques sur le continent européen...).

- *Axe d'étude 2 : Rivalités et interdépendances*

→ Exemple d'objet d'étude : L'évolution des équilibres mondiaux

Le **désengagement des États-Unis vis-à-vis de l'Europe communautaire** à la faveur du tournant vers la région indopacifique.

La **relation du Royaume-Uni avec l'Europe communautaire** : politique agricole commune, politique commune de la pêche, **négociations pour la sortie de l'Union européenne**, etc.

La fragilisation d'un certain ordre libéral : le débat sur les migrations (**flux migratoires entre le Royaume-Uni et le continent européen**, etc.).

→ Exemple d'objet d'étude : Une interdépendance de fait

Les échanges commerciaux et de services (États-Unis/Royaume-Uni, **Royaume-Uni/Union européenne**, etc.)

Programme de LLCER italien

Le préambule spécifique à l'enseignement de spécialité d'italien souligne que la maturité intellectuelle des élèves, par la compréhension de la complexité de la place singulière de la langue et de la culture italiennes, vise **l'ouverture à l'altérité et la consolidation des valeurs de citoyenneté européenne**.

Dans la thématique « Voyages », l'Italie est par excellence un espace où depuis toujours on navigue, on franchit, on explore les frontières et où se pose donc avec évidence et complexité **la question de l'identité et des identités**, que l'on peut décliner et explorer à travers tous les prismes – local, régional, national ou **européen** ; social, politique et économique ; culturel, artistique et linguistique.

➤ Enseignements artistiques

Dans les enseignements optionnels de seconde d'histoire des arts

Dans le cadre de l'étude de foyers chrono-géographiques, pour les différentes périodes, il est possible **d'étudier un foyer européen (autre que la France)** : la Grèce classique, V^e et IV^e siècles av. JC ; Florence, du XIV^e au XVI^e siècle ; les Pays-Bas, XVII^e siècle ; l'Allemagne et l'Europe centrale romantiques, du XVIII^e au XIX^e siècle ; Berlin, depuis 1989.

En cinéma et audiovisuel

Les films étudiés, tous en version originale, peuvent être **l'œuvre d'un réalisateur d'un pays d'Europe**.

La notion de transferts culturels permet d'envisager dans sa complexité et son caractère dynamique la rencontre entre deux aires culturelles ou deux systèmes de production (Hollywood et l'Europe, un studio européen et un japonais, etc.).

Au programme limitatif de l'enseignement de spécialité de la classe terminale figure *Le Secret derrière la porte* de Fritz Lang et *Les Vitelloni* de Federico Fellini.

➤ Mathématiques

Le thème « *Statistiques et probabilités* » des programmes de mathématiques permet d'utiliser des statistiques européennes. L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres thèmes des programmes de mathématiques.

De plus, l'enseignement optionnel de mathématiques complémentaires de terminale générale est propice à la contextualisation des énoncés à l'aide de données européennes, comme dans les deux thèmes d'études « *Modèles d'évolution* » et « *Répartition des richesses, inégalités* ».

➤ Physique-chimie

Les thèmes « *Constitution et transformations de la matière* » en seconde, et « *Mouvement et interactions* » en première et terminale, permettent d'aborder les conversions et les transferts d'énergie à partir de données européennes.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres domaines de connaissances des programmes de mathématiques.

➤ Sciences de la vie et de la Terre

Dans le cadre des enseignements de SVT, l'Europe n'est pas un objet d'étude et n'apparaît donc pas explicitement dans les programmes. Quelques pistes de traitement sont toutefois possibles, en collège et au lycée :

- **Mettre en évidence le rôle de l'Agence Européenne pour l'environnement** qui est une agence de l'Union européenne vouée à la préservation et à la surveillance de l'environnement européen. Les élèves peuvent réaliser des **schémas fonctionnels en mettant en évidence des décisions européennes en lien avec le développement durable**. Ce sujet permet d'aborder les sujets liés à l'eau, la pollution atmosphérique, la biodiversité, les produits chimiques, le changement climatique, le lien entre environnement et santé, l'affectation des terres, les ressources naturelles, les bruits, sols, déchets et ressources matérielles.
- Étudier la **politique alimentaire durable pour l'Europe** (nourrir les hommes, préserver l'environnement, notre santé et les animaux)
- Faire une **analyse comparée de deux volcans en Europe** : situation géographique, le type d'éruption, le type d'édifice (cône ou dôme), la température et la consistance de la lave, les produits émis, la fréquence des éruptions, le mécanisme éruptif (coulée de lave ou explosion), les dégâts sur l'environnement (important ou non) de ces deux volcans sous la forme d'un tableau.
- **Mettre en évidence le rôle de l'Agence européenne du médicament**, notamment sur les vaccins dans le cadre de la crise liée à la Covid 19.

➤ **Sciences et technologies**

En terminale technologique série « Sciences et technologies de laboratoire (STL) » et « Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S) »

Plusieurs sujets en STL et ST2S peuvent servir de support pour aborder l'Europe au cycle terminal :

- Faire une **étude comparative des systèmes de santé en Europe** ou mettre en évidence le **rôle de la Commission européenne dans la politique de santé de l'Union européenne**.
- **Mettre en évidence le rôle de l'Agence européenne du médicament**, notamment sur les vaccins dans le cadre de la crise liée à la Covid 19.
- Mener une **étude comparative des vaccins européens** dans le cadre de la crise liée à la Covid 19 (principe, fabrication...).

➤ **Option droit et grands enjeux du monde contemporain**

Cet enseignement optionnel est résolument orienté vers l'Europe. Le thème « *Les sources du droit* » précise en préambule : « *Il importe qu'au moins une partie des études proposées se situent dans le cadre européen afin de réaffirmer la dimension européenne de notre système juridique et de pouvoir l'illustrer concrètement.* » Le chapitre « *Les relations internationales et le*

droit » commencent par une contextualisation dans l'Union européenne. La partie « *Des questions juridiques contemporaines* » repère le cas des ressortissants européens et le rôle des instances et du droit européens, y compris dans le domaine du numérique avec le RGPD et le Comité européen de la protection des données (CEPD).

2.2 Le lycée professionnel

➤ Enseignements d'économie

Économie-droit

Dans le module 4 « *L'État : quel rôle dans l'activité économique ?* », une question est consacrée à la mesure de l'activité économique et les élèves sont amenés à commenter les indicateurs de l'économie française au regard d'autres pays européens.

Toujours dans le module 4, la question de l'action de l'État sur l'activité économique peut permettre, dans le cadre d'un travail d'approfondissement, d'étudier **l'impact de l'intégration européenne dans les mesures de politiques économiques**.

Économie-gestion

Dans le module 3 « *De la création de valeur à sa répartition* », une question est consacrée à la mesure des richesses créées et les élèves sont amenés à commenter les indicateurs de mesure de richesse (PIB). Dans ce cadre, un prolongement peut être proposé pour comparer ces mesures à celles d'autres pays européens.

➤ Mathématiques

Deux domaines de connaissance des programmes de mathématiques de la voie professionnelle, « *Statistique – Probabilités* » et « *Calculs commerciaux et financiers* », permettent d'utiliser des statistiques européennes ou des **situations concrètes liées à des entreprises implantées en Europe**.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres domaines de connaissances des programmes de mathématiques.

➤ Physique-chimie

Les thèmes « *Sécurité : comment travailler en toute sécurité ?* » et « *Thermique : comment caractériser les échanges d'énergie sous forme thermique ?* » des programmes de physique et chimie en voie professionnelle constituent des entrées pour apporter un éclairage sur la **contribution de l'Union européenne en termes de normes et de réglementation**.

L'approche de l'Europe peut également être utilisée pour contextualiser les énoncés ou les activités des élèves dans les autres thèmes des programmes de physique-chimie.

➤ **Prévention-santé-environnement (PSE)**

Il est possible de **mettre en évidence du rôle de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)** : les risques en matière de santé et de sécurité au travail (SST) ; étude comparative des chiffres de différents pays européens ; comparaison des politiques de prévention.

➤ **Histoire**

En classe de CAP, le second thème du programme d'histoire intitulé « *La France et la construction européenne depuis 1950* » revient sur les étapes du projet européen depuis le plan Schuman.

En classe terminale professionnelle, l'Europe est présente dans les deux thèmes du programme « *Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945* » (depuis la CECA jusqu'à l'échec de la Constitution) et « *Vivre en France en démocratie depuis 1945* » (le traité de Maastricht figure parmi les repères à mobiliser).

➤ **Géographie**

En classe de seconde professionnelle, le thème portant sur la « Circulation croissante et diverse des personnes à l'échelle mondiale » permet d'évoquer le programme européen Erasmus+.

➤ **Enseignement moral et civique**

En classe de CAP, le premier thème (« *Être citoyen* ») aborde la citoyenneté européenne, tandis que le second porte sur la liberté.

En classe de première professionnelle, les enjeux de défense et de sécurité doivent être abordés à l'échelle française et à l'échelle européenne.

3. L'Europe dans les actions éducatives

La journée de l'Europe est l'occasion pour les élèves et les membres de la communauté éducative de s'exprimer et d'échanger sur l'actualité et les valeurs de l'Europe. De nombreuses activités sont organisées chaque année partout en France dans les établissements à l'occasion du 9 mai.

DISPOSITIFS EUROPÉENS À DESTINATION DES JEUNES

Le Président de la République, dès son discours sur l'Europe prononcé en Sorbonne en 2017, avait annoncé plusieurs mesures emblématiques à destination de la jeunesse : processus d'harmonisation des diplômes, maîtrise d'au moins deux langues vivantes étrangères et période de six mois passée dans un autre pays européen, pour la moitié d'une classe d'âge avant ses 25 ans en 2024. Le programme Erasmus + contribue largement à accompagner cette mobilité et la Présidence française du Conseil de l'Union européenne devrait permettre de prolonger le développement de ces actions.

1. Le programme ERASMUS+

Créé en 1987, le programme ERASMUS+ a fêté son 35^e anniversaire en 2022. Il a permis à plus de 12,5 millions d'Européens de réaliser un séjour d'étude, de stage ou un volontariat en Europe, dont plus d'un million de Français. La France est le troisième pays d'accueil et le premier pays d'envoi d'étudiants Erasmus.

ERASMUS+ a pour ambition principale de mieux préparer les jeunes à leur avenir en permettant des mobilités d'études, de formation et d'apprentissage, reconnues comme un facteur favorisant l'inclusion sociale, l'épanouissement personnel et l'insertion professionnelle. En augmentation de plus de 80 % par rapport aux programmes précédents, son budget de 26 milliards d'euros pour 2021-2027 permettra de financer plus de 10 millions de bénéficiaires européens. C'est une illustration concrète de la mobilisation de l'Union européenne et de ses États membres en faveur de la jeunesse. Par ailleurs, si Erasmus est surtout connu pour les mobilités estudiantines, l'enseignement supérieur représente, hors Universités européennes, un tiers du budget Erasmus+. En effet, le programme Erasmus+ est également ouvert aux élèves (15 % du budget), aux jeunes en apprentissage ou en formation professionnelle (plus d'1/5^e du budget).

Depuis 2018, le programme DiscoverEU permet à des jeunes de 18 ans de partir à la découverte de l'Europe et de vivre de nouvelles expériences en voyageant, principalement en train, à travers le continent, grâce à l'octroi d'un titre de transport gratuit (un passe Interrail) et d'une carte d'avantages (réduction sur les visites, le logement, etc.). Chaque année, deux sessions de tirage au sort sont organisées (au printemps et à l'automne) permettant chacune de sélectionner environ 50 000 jeunes (soit 100 000 jeunes par an). Les candidatures sont à envoyer l'année de la majorité.

Alors que cette action du programme Erasmus+ est une réelle opportunité pour les jeunes, elle reste trop méconnue en France (seulement 7 % des jeunes Français en ont entendu parler) et gagnerait à être mieux connue.

https://youth.europa.eu/discovereu_fr

2. Le Corps européen de solidarité (CES)

Le Corps européen de solidarité (CES), adopté en 2018, vise à permettre à des jeunes âgés de 18 à 30 (35 dans certains cas) ans de s'engager dans des actions de solidarité dans toute l'Europe (volontariats, stages, emploi, projets de solidarité) pour une durée de deux à douze mois. Il intègre le service volontaire européen. Le CES est doté d'un budget de plus d'un milliard d'euros pour 2021-2027. Dans ce cadre, les frais de voyage et de séjour (hébergement, repas, assurance etc.), la protection sociale due au jeune volontaire sont pris en charge par l'Union européenne. Portail du CES :

http://europa.eu/youth/SOLIDARlty_fr

3. Autres dispositifs

D'autres dispositifs de mobilité des jeunes existent hors du programme Erasmus+ :

Erasmus pour jeunes « entrepreneurs » (EYE) est un projet qui permet aux **futurs entrepreneurs européens** d'acquérir les compétences requises pour créer et/ou gérer une petite entreprise en Europe. Les nouveaux entrepreneurs se voient offrir la possibilité **d'acquérir ou d'échanger des connaissances et des idées entrepreneuriales** avec un entrepreneur expérimenté, auprès duquel ils séjourneront pendant une période pouvant aller de 1 à 6 mois. Le séjour est partiellement financé par la Commission européenne. Ce programme a déjà suscité plus de 10 000 échanges entrepreneuriaux.

Dans le cadre de l'[Année européenne de la jeunesse](#), la Commission a également annoncé en 2022 le lancement de l'initiative 'ALMA' (*Aim, Learn, Master, Achieve* — Orientation, Apprentissage, Maîtrise, Réussite), qui doit concourir à accroître l'employabilité des jeunes avec le moins d'opportunités, qui ne sont ni en études ni en formation ni en emploi (les NEETS) en leur permettant d'effectuer des mobilités professionnelles dans un autre pays de l'Union et d'acquérir une expérience professionnelle internationale.

4. Lutte contre le chômage des jeunes

Afin de lutter contre le chômage des jeunes, l'Union européenne a mis en place une « *Garantie pour la jeunesse* » consistant à proposer « *un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage aux jeunes de moins de 25 ans, dans un délai de 4 mois suivant la perte de leur emploi ou de la sortie de l'enseignement* », financée par le Fonds social européen et l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ).

Pour la période 2021-2027, l'IEJ est intégré dans le nouveau Fonds social européen (FSE+). Au moins 10 % des fonds alloués devront être utilisés pour favoriser l'emploi des jeunes (soit environ 800 millions d'euros en France).

Garantie pour la jeunesse : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1079&langId=fr>

EURES est un réseau des services de l'emploi européens. Il fournit des informations et une assistance aux demandeurs d'emploi et aux employeurs dans toute l'Europe, par l'intermédiaire de son réseau de plus de 1000 conseillers. Les services EURES sont également disponibles en ligne, sur le portail EURES. Outre ces services généraux proposés à tout demandeur d'emploi et à tout employeur, EURES apporte un soutien ciblé à des groupes particuliers, notamment les jeunes demandeurs d'emploi. Certaines déclinaisons peuvent également être mentionnées comme « Ton Premier Emploi EURES », financé par le Fonds pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), désormais intégré dans le FSE+.

Portail européen sur la mobilité de l'emploi : <https://ec.europa.eu/eures/public/homepage>

ANNEXE I : LISTE DES DRAREIC-DAREIC

Directrices, directeurs et délégué(e)s de régions académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération : DRAREIC | DRAREIC adjoints et DAREIC

Région Académique Auvergne- Rhône-Alpes	GRENOBLE 7 Place Bir-Hakeim 38021 GRENOBLE CEDEX Tél : 04 76 74 70 00	Bruno BODDAERT (DRAREIC) Tél : 04 76 74 76 90 Port : 06 73 51 51 98 Mél : bruno.boddaert@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr drareic@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr
	LYON 92 rue de Marseille BP 7227 69365 LYON CEDEX 07 Tél : 04 72 80 60 60	Anne LAIGLE (DRAREIC adjointe) Tél : 04 72 80 64 16 Port pro : 06 69 93 39 01 Mél : anne.laigle@ac-lyon.fr dareic@ac-lyon.fr
	CLERMONT-FERRAND 3 rue Vercingétorix 63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX Tél : 04 73 99 30 00	Dominique SUQUET (M.) (DRAREIC adjoint) Tél : 04 73 99 33 53 Port : 06 29 56 29 45 Mél : dominique.suquet@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr ce.dareic@ac-clermont.fr
Région Académique Bourgogne- Franche-Comté	BESANÇON 10 rue de la Convention 25030 BESANÇON CEDEX Tél : 03 81 65 47 00	Natacha LANAUD-LECOMTE (DRAREIC) Tél : 03 81 65 74 79 Port : 06 71 45 94 15 Sec : 03 81 65 74 05 Mél : natacha.lanaud-lecomte@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ce.drareic@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr
	DIJON 2G rue du général Delaborde, 21000 Dijon Tél : 03 80 44 84 00 Tél : 03 80 44 84 00	Géraldine MAZUÉ (DRAREIC Adjointe) Tél : 03 80 44 85 75 Port : 06 26 62 57 94 Sec : 03 80 44 89 74 geraldine.mazue@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr

Région Académique de Bretagne	RENNES Rectorat de la région académique Bretagne - DAREIC - 96, rue d'Antrain - 35000 Rennes CS 10503 - 35705 Rennes Cedex 7 – France	Laurence EMILE-BESSE (DRAREIC) Tél : 02 23 21 78 35 (secrétariat) laurence.emile-besse@ac-rennes.fr ce.dareic@ac-rennes.fr
Région Académique du Centre-Val de Loire	ORLÉANS-TOURS 21 rue Saint Étienne 45043 ORLÉANS CEDEX 1 Tél : 02 38 79 38 79	Nicolas MONTLIVET (DRAREIC) Tél : 02 38 79 46 62 Port : 07 67 41 38 40 Mél : nicolas.montlivet@ac-orleans-tours.fr dareic@ac-orleans-tours.fr
Région Académique de Corse	CORSE 8 cours Général Leclerc BP 808 20192 AJACCIO CEDEX 4 Tél : 04 95 50 33 33	Michèle ANDREANI (DRAREIC) Port : 06 86 22 52 09 Mél : michele.andreani@ac-corse.fr
Région Académique du Grand Est	STRASBOURG 6 rue de la Toussaint 67975 Strasbourg CEDEX 9 Tél : 03 88 23 37 23	Isabelle WOLF (DRAREIC) Tél. : 03 88 23 37 86 Sec : 03 88 23 38 24 Portable : 06 19 72 91 17 Isabelle.wolf@ac-strasbourg.fr ce.dareic@ac-strasbourg.fr
	NANCY-METZ 6 bis rue du Manège-Site Mably C O 13 54035 NANCY CEDEX Tél : 03 83 86 20 20	Adeline WILLAUME BABIN (DAREIC, DRAREIC adjointe) adeline.willaume@ac-nancy-metz.fr Tél : 03 83 86 21 28 Portable : 06 72 48 99 55 Mél : adeline.willaume@ac-nancy-metz.fr ce.dareic@ac-nancy-metz.fr
		Nolwenn HASS Transfrontalier et franco-allemand nolwenn.hass@ac-nancy-metz.fr
	REIMS 1 rue Navier 51082 REIMS CEDEX Tél. : 03 26 05 69 69	Thibaut TRIQUENEUX (DAREIC, DRAREIC adjoint) Tél. : 03 26 05 69 59 Port : 06 21 84 28 55 Mél : thibaut.triqueneux@ac-reims.fr ce.dareic@ac-reims.fr
Région Académique de Guadeloupe	Rectorat de la Guadeloupe BP 480 97183 les Abymes cedex Tél : 05 90 47 81 13	Malika MOUNIGAN (DRAREIC) Tél : 05 90 47 82 37 Port : 06 12 95 55 09 Mél : malika.mounigan@ac-guadeloupe.fr ce.daric@ac-guadeloupe.fr

Région
Académie de
Guyane

Route de Baduel BP 6011
97306 CAYENNE cedex
Tél : 05 94 25 58 58

ATILAS CARDOSO (Mme) (DRAREIC)
Tél : 05 94 27 22 30
Tél : 05 94 27 20 95 ligne du service
Port : 06 94 40 07 03
Mél : atilas.cardozo-da-silva@ac-guyane.fr

Région
Académie
des Hauts-
de-France

LILLE
144 rue de Bavay BP 709
59033 Lille Cedex
Tel : 03 20 15 60 00

Jean-Marie SANI (DRAREIC)
DAREIC de l'académie de Lille
Tél : 03 20 15 62 42
Port : 06 20 28 64 14
Mél : jean-marie.sani@region-academie-hauts-de-france.fr
drareic@region-academie-hauts-de-france.fr

AMIENS
20 bd d'Alsace Lorraine
BP 2609
80063, Amiens Cedex 09
Tél : 03 22 82 38 23

Marie-Anne CAUDROY (DRAREIC adjointe)
Tél : 03 22 82 69 35
Port : 06 26 96 75 47
Mél : marie-anne.caudroy@ac-amiens.fr
drareic.amiens@region-academie-hauts-de-france.fr

Région
Académie
d'Île-de-France

PARIS
12 boulevard d'Indochine
75019 PARIS
Tél : 01 44 62 40 40

Antoine GODBERT (DRAREIC de la région IDF,
DAREIC de Paris)
Tél : 01 44 62 40 87
Port : 06 01 55 11 72
Sec : 01 44 62 47 85
Mél : antoine.godbert@region-academie-idf.fr
sdareic@ac-paris.fr

Mathilde ORIEUX
DAREIC Adjointe et Responsable Erasmus+
Tél. : 01 44 62 43 10

VERSAILLES
3 boulevard de Lesseps
78017 VERSAILLES CEDEX
Tél : 01 30 83 44 22

Pernelle BENOIT (DAREIC de Versailles, DRAREIC adjointe)
Tél : 01 30 83 44 18
Port : 06 08 05 72 12
Mél : pernelle.benoit@ac-versailles.fr
ce.dareic@ac-versailles.fr

CRÉTEIL
4 rue Georges Enesco
94010 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 57 02 60 00

Laure MOREL (DAREIC de Créteil, DRAREIC adjointe)
Présidente de l'A-DARIC
Tél. : 01 57 02 68 02
Service : 01 57 02 62 86
Mél : laure.morel@ac-creteil.fr
ce.dareic@ac-creteil.fr

Région Académique de La Réunion	24 Ave Georges Brassens – Le Mouffia 97702 SAINT DENIS MESSAG CEDEX 9 Tél : 00 262 48 10 10	Marjorie COSTE (DRAREIC) Tél. : 02 62 48 14 38 Port : 06 92 05 31 67 Mél : marjorie.coste1@ac-reunion.fr ce.dareic@ac-reunion.fr
Région Académique de Martinique	Les Hauts de Terreville 97279 SCHOELCHER CEDEX Tél : 05 96 52 25 00	Sabine LOUIS-GUSTAVE (DRAREIC) Tél : (+596 596) 5 96 52 25 10 Port : (+596 596) 6 96 51 21 22 Mél : sabine.louis-gustave@ac-martinique.fr dareic@ac-martinique.fr
Région Académique de Mayotte	Rue Sarahangué B.P. 76 - 97600 MAMOUDZOU Tél : 02 69 61 10 24	Tel : 02 69 61 10 24 (standard) Mél : vice-rectorat@ac-mayotte.fr
Région Académique de Normandie	25 rue de Fontenelle 76037 Rouen CEDEX 1 Fax 02 32 08 90 52	Jamila KHADDAM-ELLAH (DRAREIC) Port : 06 12 34 56 78 Mél. jamila.khaddam-ellah@ac-normandie.fr drareic@ac-normandie.fr
Région Académique de Nouvelle Aquitaine	Service Régional Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération) - Rectorat de l'Académie de Poitiers 22, rue Guillaume VII le Troubadour - CS 40625 86022 Poitiers Cedex Tél : 05 16 52 65 50 POITIERS Service Régional Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération)	Séverine VERSCHAEVE (DRAREIC) Tél : 05 16 52 65 50 Tél : 05 16 52 65 51 Port : 06 43 07 57 20 severine.verschaeve@region-academie-nouvelle-aquitaine.fr Claire Le CAM (DRAREIC adjointe) Inspectrice de l'Éducation Nationale - Enseignement Général Anglais-Lettres - Inspection 2nd degré Tel : 06 59 75 33 70 Port : 06 10 78 99 72 Mél : Claire.le-cam@ac-poitiers.fr dareic@ac-poitiers.fr

Pôle territorial de Poitiers
Rectorat de l'Académie de
Poitiers
22, rue Guillaume VII le
Troubadour - CS 40625
86022 Poitiers Cedex

BORDEAUX

Service Régional
Académie aux Relations
Européennes,
Internationales et à la
Coopération) -
Pôle territorial de Bordeaux
5 rue J.de Carayon
– Latour – CS 81499
33060 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 57 35 37

Bernadette PACCALIN (DAREIC adjointe)

Tél : 05 57 57 35 37
Port : 06 10 51 21 38
Mél : bernadette.paccalin@ac-bordeaux.fr
ce.relint@ac-bordeaux.fr

LIMOGES

Service Régional
Académie aux Relations
Européennes,
Internationales et à la
Coopération) -
Pôle territorial de Limoges
13 rue François Chenieux
87331 LIMOGES CEDEX
Tél : 05 55 11 40 40

**Éric MATHELIN (Conseiller du Recteur – adjoint au
DRAREIC)**

Tél : 05 55 11 43 49
Port : 06 25 67 81 21
Mél : eric.mathelin@ac-limoges.fr
ce.dareic@ac-limoges.fr

**Région
Académique
d'Occitanie**

MONTPELLIER

31 rue de l'Université
34064 MONTPELLIER
CEDEX
Tél : 04 67 91 47 00

Franck LE CARS (DRAI - DRAREIC)

Directeur de région académique
Tél : 04 67 91 48 86
Port : 06.86.04.46.52
Secr : 04 67 91 48 86
Mél : franck.le-cars@region-academique-occitanie.fr
dareic@ac-montpellier.fr

TOULOUSE

75 rue Saint-Roch
31400 Toulouse
Tél : 05 36 25 70 00

Caroline HOUDRY (DAREIC)

Tél : 05 36 25 87 92
Port : 06 13 05 15 59.
Secr : 05 36 25 87 81
Mél : caroline.houdry@ac-toulouse.fr
dareic@ac-toulouse.fr

Région Académique des Pays de la Loire	NANTES La Houssinière – BP 972 44076 NANTES CEDEX Tél : 02 40 37 37 37	Patricia de BUTLER (DRAREIC) Tél : 02 40 37 37 23 Port : 06 11 11 54 13 Mél : patricia.de-butler@ac-nantes.fr ce.dareic@ac-nantes.fr
Région Académique de Provence- Alpes-Côte d’Azur	Région PACA rectorat Place Lucien Paye 13621 AIX EN PROVENCE CEDEX Tél : 04 42 91 70 00	Christophe GARGOT (DRAREIC) Directeur régional Port : 06 70 20 73 70 Secr : 04 42 91 72 81 christophe.gargot@region-academique-paca.fr ce.dareic@ac-aix-marseille.fr
	AIX-MARSEILLE Place Lucien Paye 13621 AIX EN PROVENCE CEDEX Tél : 04 42 91 70 00	Christophe CHILLIO (DRAREIC Adjoint) Port : 06 25 25 67 83 Secr : 04 42 31 72 61 Mél : christophe.chillio@region-academique-paca.fr ce.dareic@ac-aix-marseille.fr
	NICE 53 avenue de Cap de croix 06180 NICE	Nicolas FOURNILLIER (DRAREIC adjoint) Tél : 04 93 53 70 41 Port : 06 72 69 08 09 Mél : nicolas.fournillier@region-academique-paca.fr ce.dareic@ac-nice.fr
Vice-Rectorat de Nouvelle Calédonie	NOUMÉA 22 rue Dezarnaulds BP G4 NOUMEA CEDEX Tél : 00 687 26 61 00	Isabelle ARELLANO (DAREIC - DAAC) Tél : (+687) 26 61 12 port : (+687) 82 01 23 Mél : isabelle.arellano@ac-noumea.nc dareic@ac-noumea.nc
Polynésie française	Direction Générale de l’éducation et des enseignements (DGEE) BP 20673 – 98713 Papeete Tahiti - Polynésie Française Tél : 00 689 40 47 05 00	YANNICK HERNANDEZ IA-IPR Langues vivantes étrangères Enseignement général, technologique et professionnel Chargé des relations internationales Tél : (+689) 87 31 77 59 Mél : yannick.hernandez@ac-polynesie.pf Immeuble VEHIARII, 25 Avenue Pierre Loti BP 1632 - 98713 Papeete

ANNEXE II : RÉSUMÉ DES FORMALITÉS

➤ Avant votre départ :

- Compléter votre formulaire d'inscription sur [Démarches simplifiées](#) ;
- Introduire votre intervention dans le [Calendrier](#) ;
- Contacter le/la délégué(e) aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) de l'Académie dans lequel se situe l'établissement scolaire de votre choix ;
- Adresse email utile : COMM-BACK2S-BACK2U@ec.europa.eu
- Encourager les enseignants à remplir l'enquête : <https://ec.europa.eu/eusurvey/runner/BackToSchoolTeachers>

➤ Au retour de votre déplacement :

- Remplir l'enquête : [EUSurvey - Survey](#)
- Partager votre présentation : [Citizens' Dialogues InfoDesk - Let's Talk - B2SU_France](#)

Le Programme « Retour à l'école » est coordonné en France par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères avec la participation des services et institutions suivants :

- Commission européenne, dont sa Représentation en France ;*
- Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) ;*
- Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE) ;*
- Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne (RPUE).*